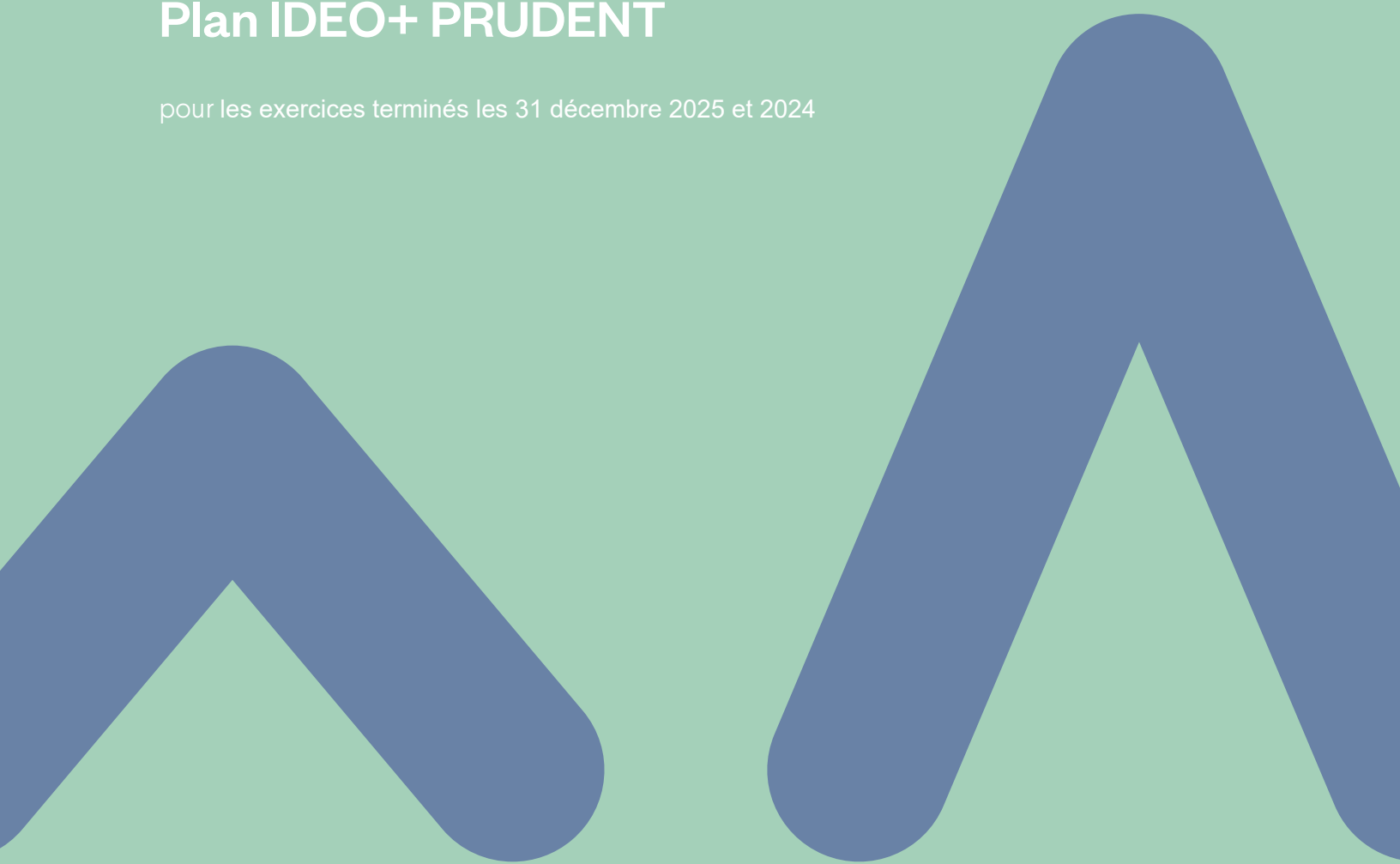


États financiers

Plan IDEO+ PRUDENT

pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024



KALEIDO

Le Plan IDEO+ PRUDENT

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États financiers	
États de la situation financière	4
États du résultat net et du résultat global	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats	6
Tableaux des flux de trésorerie	7
Inventaire du portefeuille.....	8
Notes complémentaires	15
Annexes (non audités)	
Convention de plans de bourses d'études (non audité).....	28
Paiement d'aide aux études (non audité).....	29

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan IDEO+ PRUDENT

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan IDEO+ PRUDENT (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Plan.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Plan avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Québec (Québec)

Le 19 mars 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A149702

États de la situation financière

(en milliers de \$ canadiens)

Actifs	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie		2 592	247
Autres débiteurs	8	47	-
Dividendes à recevoir		16	9
Intérêts à recevoir		791	451
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	9	1 468	1 770
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	9	3 228	2 808
Placements	5, 9	117 020	91 491
		125 162	96 776
Passifs			
Fournisseurs et autres créditeurs	7	466	154
		466	154
Actif net attribuable aux contrats		124 696	96 622
Représenté par:			
Épargne des souscripteurs		87 604	67 585
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)		20 977	16 656
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)		8 897	6 853
Revenus cumulés		7 218	5 528
		124 696	96 622

Approuvé par

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2025	2024
Produits des activités ordinaires			
Intérêts		3 160	2 450
Dividendes		183	139
Gain net réalisé sur cession de placements		1 246	1 573
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements		550	1 616
Autres revenus		19	-
		5 158	5 778
Charges opérationnelles			
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		150	100
Honoraires du fiduciaire		6	-
Honoraires du gardien de valeurs		68	47
Honoraires d'administration	8	1 970	1 389
Honoraires du comité d'examen indépendant		9	2
Coûts de transactions		2	6
Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers		2	-
Autres frais		6	-
		2 213	1 544
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		2 945	4 234

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux contrats au début de la période	96 622	65 850
Résultat net et résultat global de la période	2 945	4 234
Augmentation		
Épargne des souscripteurs	35 470	33 458
Transferts entre plans	-	11
SCEE reçues du gouvernement, nettes des remboursements	7 613	7 478
IQEE reçus du gouvernement, nets des remboursements	3 568	3 006
SCEE transférée d'autres promoteurs	155	160
IQEE transféré d'autres promoteurs	35	43
Revenus cumulés transférés	113	-
	46 954	44 156
Diminution		
Remboursement d'épargne	(15 350)	(13 033)
Transferts entre plans	(103)	(3)
SCEE transférée à d'autres promoteurs	(52)	(25)
IQEE transféré à d'autres promoteurs	(13)	(6)
SCEE versés	(3 395)	(2 636)
IQEE versés	(1 546)	(1 168)
Remboursement de revenus cumulés	(1 366)	(746)
	(21 825)	(17 617)
Actif net attribuable aux contrats à la fin de la période	124 696	96 622

Tableaux des flux de trésorerie
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	2 820	2 339
Dividendes	176	137
Autres revenus nets	13	-
	3 009	2 476
Charges opérationnelles payées		
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(150)	(97)
Honoraires du fiduciaire	(6)	(1)
Honoraires du gardien de valeurs	(68)	(37)
Honoraires d'administration	(1 892)	(1 397)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(9)	(2)
Coûts de transactions	(2)	(6)
Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers	(2)	-
	(2 129)	(1 540)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	158 304	177 045
Acquisition de placements	(182 032)	(205 022)
	(23 728)	(27 977)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles	(22 848)	(27 041)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	35 586	33 493
Avance sur épargne	200	-
Épargne versée à d'autres promoteurs	(128)	(67)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(15 354)	(13 019)
SCEE reçues	8 017	7 846
IQEE reçus	3 177	3 225
Incitatifs et revenus sur incitatifs versés	(6 309)	(4 553)
Revenus sur épargne versés	113	-
Transferts entre plans	(109)	11
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	25 193	26 936
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	2 345	(105)
Trésorerie au début de l'exercice	247	352
Trésorerie à la fin de l'exercice	2 592	247

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
15 830	CANADA(GOVT OF)	11 févr. 2026	-	15 778	15 790
200	CANADA(GOVT OF) 0P T-BILL	25 févr. 2026	-	199	199
150	NATL BK OF CANADA	15 juin 2026	1,534	135	149
510	BCI QUADREAL RLTY	24 juin 2026	2,551	484	510
625	LOWER MATTAGAMI EN	21 oct. 2026	2,307	602	624
740	CHOICE PROPERTIES	30 nov. 2026	2,456	707	738
2 350	NATL BK OF CANADA	7 déc. 2026	4,968	2 403	2 399
Total - Placements à court terme				20 308	20 409
Obligations					
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
75	BRIT COLUMBIA(PROV	18 juin 2031	1,550	68	69
8 150	ONTARIO(PROV OF)	3 févr. 2034	3,650	8 144	8 170
3 875	ONTARIO(PROV OF)	2 févr. 2032	4,050	3 892	4 029
7 975	ONTARIO(PROV OF)	4 mars 2033	4,100	8 043	8 290
2 975	QUEBEC(PROV OF)	27 mai 2031	2,100	2 669	2 811
6 600	QUEBEC(PROV OF)	20 mai 2032	3,650	6 585	6 697
3 950	QUEBEC(PROV OF)	1 sept. 2034	4,450	4 143	4 150
				33 544	34 216
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
375	LONGUEUIL LONGUEUIL	2 mai 2029	3,500	375	376
950	OTTAWA ONT	2 oct. 2034	3,750	940	945
500	ST BRUNO DE MONT	30 juin 2030	3,500	493	497
150	TERREBONNE MASCOUC TERREBONNE	3 sept. 2030	3,600	150	150
175	TROIS RIVIERES QUE	16 oct. 2029	3,600	171	176
875	VANCOUVER(CITY OF)	3 nov. 2033	4,900	948	952
				3 077	3 096
Obligations émises par des entreprises					
275	407 INTL INC	27 juil. 2029	6,470	303	304
25	407 INTL INC	25 mai 2032	2,590	22	24
150	407 INTL INC	1 juin 2033	3,430	139	147
250	407 INTL INC	3 déc. 2035	5,960	282	285
1 825	55 ONT SCH	2 juin 2033	5,900	2 028	2 079
425	ALTALINK LP	11 sept. 2030	1,509	381	394
250	ALTALINK LP	28 nov. 2032	4,692	262	263
225	BANK N S HALIFAX	27 juil. 2082	7,023	222	235
250	BANK OF MONTREAL	29 mai 2028	5,039	249	261
500	BANK OF MONTREAL	17 juil. 2029	4,420	520	518
200	BANK OF MONTREAL	26 mai 2082	5,625	192	204
175	BANK OF MONTREAL	26 nov. 2082	7,325	171	185
300	BCI QUADREAL RLTY	31 juil. 2027	4,160	307	306
175	BCI QUADREAL RLTY	14 mars 2028	3,281	175	176
600	BCI QUADREAL RLTY	24 juil. 2030	1,747	533	561
785	BELL CANADA	29 mai 2028	2,200	699	771
550	BELL CANADA	10 sept. 2029	2,900	530	540
250	BK OF AMERICA	16 mars 2028	3,615	249	252
300	BK OF NOVA SCOT	1 févr. 2029	4,680	310	313

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
1 200	BK OF NOVA SCOTIA	26 sept. 2030	3,836	1 219	1 216
1 925	CANADA(GOVT OF)	1 juin 2035	3,250	1 884	1 904
800	CGI INC	7 sept. 2027	3,987	807	811
500	CGI INC	5 sept. 2029	4,147	511	510
500	CHAMBLY QUE CDS	15 déc. 2030	3,250	489	490
350	CHOICE PROPERTIES	8 mars 2028	4,178	350	357
400	CHOICE PROPERTIES	4 mars 2030	2,981	382	390
100	CT REAL ESTATE INV	16 juin 2027	3,469	94	100
225	CT REAL ESTATE INV	6 janv. 2031	2,371	210	208
850	ENBRIDGE GAS	9 août 2029	2,370	803	827
150	ENBRIDGE GAS	30 sept. 2035	4,160	151	149
475	ENBRIDGE INC	21 sept. 2033	3,100	426	444
200	ENBRIDGE INC	12 avr. 2078	6,625	188	211
100	ENERGIR INC	16 avr. 2027	2,100	92	99
150	ENERGIR L	27 sept. 2032	4,670	156	157
200	EPCOR UTILITIES	30 juin 2031	2,411	187	188
1 975	FED CAISSES DESJAR	16 août 2028	5,475	2 073	2 088
250	FED CAISSES DESJAR	17 nov. 2028	5,467	260	265
475	FED CAISSES DESJAR	25 août 2032	4,123	479	481
975	FIRST NATIONS FINA	1 juin 2034	4,100	985	999
325	FORTIS INC	26 mars 2032	4,090	325	328
600	FORTISBC ENERGY FORTISBC	16 oct. 2030	3,380	602	596
500	GRANITE	4 juin 2027	3,062	483	500
335	GRANITE REIT	30 août 2028	2,194	308	325
15	GREAT WEST LIFE CO	28 févr. 2028	3,337	14	15
385	GTR TORONTO AIRPOR	3 mai 2028	1,540	353	374
140	HYDRO ONE INC	27 janv. 2028	4,910	142	145
1 000	HYDRO ONE INC	25 août 2032	3,940	1 008	1 009
100	HYDRO ONE INC	1 mars 2034	4,390	100	103
3 650	HYDRO-QUEBEC HYDRO-QUEBE	1 sept. 2032	3,550	3 703	3 659
200	IA FINANCIAL CORP	30 sept. 2084	6,921	200	210
750	IVANHOE CAM	2 juin 2028	4,994	775	783
65	LOBLAWS COS LTD	11 déc. 2028	4,488	64	67
300	LOWER MATTAGAMI EN	14 mai 2031	2,433	255	287
175	LOWER MATTAGAMI EN	31 oct. 2033	4,854	185	186
200	MANULIFE FINL CORP	23 févr. 2034	5,054	200	209
150	MANULIFE FINL CORP	19 juin 2082	7,117	144	156
950	METRO INC	6 déc. 2027	3,390	943	956
250	NAV CANADA	29 mai 2030	2,063	228	239
415	OMERS RLTY CORP	14 nov. 2028	5,381	428	440
650	ONT TEACH	2 juin 2032	4,450	670	686
650	ONT TEACH	2 juin 2032	4,450	688	686
100	ONTARIO PWR GEN	4 oct. 2027	3,315	96	101
1 450	ONTARIO PWR GEN	8 avr. 2030	3,215	1 418	1 437
300	PEMBINA PIPELINE C	10 déc. 2031	3,530	289	294
210	RELIANCE LP	1 août 2028	2,670	185	206
400	RELIANCE LP	16 avr. 2032	4,390	400	403
450	RESEAU METR	4 juin 2029	4,400	458	464
100	ROGERS COMMS INC	21 sept. 2028	5,700	100	106
475	ROGERS COMMS INC	10 déc. 2029	3,300	458	470
555	ROYAL BK OF CANADA	1 mai 2028	4,632	549	574
425	ROYAL BK OF CANADA	31 juil. 2028	1,833	368	414

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
250	ROYAL BK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	259	268
150	ROYAL BK OF CANADA	9 déc. 2031	3,572	149	149
50	ROYAL BK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	49	52
125	ROYAL BK OF CANADA	3 avr. 2034	5,096	125	131
100	SOCIETE DE TRANS SOCIETE	15 déc. 2030	3,250	98	98
700	SOUTH COAST BC TRA	3 juil. 2030	1,600	596	656
425	SUN LIFE FINL	4 juil. 2035	5,500	424	456
265	SUN LIFE FINL	15 mai 2036	5,120	267	280
250	TELUS CORPORATION	19 févr. 2030	3,150	229	246
800	TELUS CORPORATION	13 nov. 2031	2,850	744	766
400	TORONTO HYDRO CORP	11 déc. 2029	2,430	381	391
400	TORONTO HYDRO CORP	20 oct. 2031	2,470	338	380
625	TORONTO-DOMINION	8 mars 2028	1,888	549	612
650	TORONTO-DOMINION	8 janv. 2029	4,680	669	676
450	TORONTO-DOMINION	31 oct. 2082	7,283	451	476
250	TRANSCANADA	20 févr. 2035	4,575	246	253
635	VERIZON COMMUN	22 mars 2028	2,375	593	625
150	VIDEOTRON LTD- LTE	15 janv. 2031	3,125	146	145
100	VIDEOTRON LTD- LTE	15 juil. 2034	5,000	99	104
				41 871	42 905

Total - Obligations	78 492	80 217
----------------------------	--------	--------

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions			
Communications			
3 854	ROGERS COMMS INC	209	200
7 261	QUEBECOR INC CLASS	272	375
9 688	TELUS CORPORATION	209	175
375	UPWORK INC	8	10
		698	760

Consommation de produits

98	PATRICK INDS INC	13	15
4 072	METRO INC	339	402
5 897	LOBLAWS COS LTD	264	366
71	BOOT BARN HOLDINGS	11	17
142	COSTCO WHOLESALE	157	168
1 221	DOLLARAMA INC	168	250
110	DORMAN PRODUCTS	21	19
5 272	EMPIRE CO CLASS	221	252
277	HOME DEPOT INC	141	131
553	PROCTER & GAMBLE	126	109
836	TJX COS INC	138	176

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits (suite)			
1 397	TRACTOR SUPPLY	100	96
		<u>1 699</u>	<u>2 001</u>
Consommation de services			
105	BRIGHT HORIZONS FA	18	15
359	NATIONAL VISION HL	11	13
3 842	RESTAURANT BRNDS	369	360
19	BOOKING HLDGS INC	108	139
532	CHEWY INC	26	24
216	ETSY INC	15	16
107	EXPEDIA GROUP INC	30	42
251	FRONTDOOR INC	16	20
93	HYATT HOTELS CORP	19	20
33	MURPHY USA INC	22	18
244	ON HOLDING	14	16
118	PLANET FITNESS INC	16	18
1 129	STANTEC INC	136	146
77	STRIDE INC	15	7
58	WINGSTOP INC	19	19
		<u>834</u>	<u>873</u>
Énergie			
133	EAST WEST BANCORP	20	20
408	CHENIERE ENERGY	100	109
738	EOG RESOURCES INC	138	106
385	EQT CORPORATION	27	28
		<u>285</u>	<u>263</u>
Finance			
83	CULLEN FROST	16	14
165	DOLLAR GENERAL	25	30
28	PIPER SANDLER COMP	12	13
1 110	BK OF NY MELLON	106	177
1 352	INTACT FINL	330	386
668	INTERCONT EXCHANGE	134	148
766	DEFINITY FINL CORP	55	58
137	WINTRUST FINL	24	26
2 114	NATL BK OF CANADA	272	365
504	AMER EXPRESS CO	181	256
524	RAYMOND JAMES FINL	97	115
276	THE BALDWIN INSURN	16	9
319	MOODYS CORP	189	223
2 017	ROYAL BK OF CANADA	333	472
232	MASTERCARD INCORPO MASTERCARD	159	182
1 941	BANK OF MONTREAL	289	346
2 709	CGI INC	380	343

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Finance (suite)			
1 681	CITIGROUP INC	171	269
194	EQUITABLE HLDGS	14	13
89	HOULIHAN LOKEY INC	21	21
1 236	IA FINANCIAL CORP	148	220
214	STIFEL FINANCIAL	31	37
4 580	TMX GROUP	199	239
365	VISA INC	148	175
		<u>3 350</u>	<u>4 137</u>
Immobilier			
981	COSTAR GROUP	117	90
		<u>117</u>	<u>90</u>
Industries			
20	COMFORT SYSTEMS US	15	26
89	MODINE MFG	10	16
871	OREILLY AUTO	114	109
94	PARKER-HANNIFIN COM	115	113
2 457	CDN NATL RAILWAYS	372	334
155	MUELLER INDS INC	18	24
131	BUILDERS 1ST SRCE	24	18
4 009	CANADIAN PAC	447	405
150	KNIGHT SWIFT TRANS	11	11
79	LINCOLN ELEC HLDGS	23	26
99	MACOM TECHNOLOGY	19	23
242	PROCORE TECHNOLOGI	25	24
2 258	TOROMONT INDUSTRIE	307	375
549	3M COMPANY	120	120
568	APPLIED MATERIALS	158	200
186	BWX TECHNOLOGIES	29	44
2 547	CCL INDUSTRIES	188	221
53	CURTISS-WRIGHT CP	26	40
213	DOLBY LABORATORIES	24	19
37	EMCOR GROUP INC	22	31
45	HUBBELL INC	23	27
29	LENNOX INTL	24	19
70	NORDSON CORP	21	23
2 297	RB GLOBAL INC	291	325
869	THOMSON-REUTERS CP	189	157
43	TOPBUILD CORP	19	25
1 401	WASTE CONNECTIONS	336	337
		<u>2 970</u>	<u>3 092</u>
Matériaux			
214	AVIENT CORPORATION	12	9
60	CABOT CORP	7	5

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Matériaux (suite)			
297	SHERWIN-WILLIAMS COM	138	132
		<u>157</u>	<u>146</u>
Santé			
1 046	BOSTON SCIENTIFIC	147	137
34	LIGAND PHARM INC	9	9
226	TRAVERE THERAPEUTI	9	12
191	UNIQUE COM	12	6
187	BIOHAVEN RS COM	7	3
161	CRINETICS PHARMACE	8	10
44	MADRIGAL PHARMACEU	21	35
162	NEUROCRINE BIOSCIE	27	31
71	PROCEPT BIOROBOTIC	6	3
187	XENON PHARMACEUTIC	10	11
709	ABBVIE INC	176	222
53	ARGENX SE SPON	49	61
362	CENCORA INC	126	168
106	ELI LILLY AND CO	153	156
612	IDEAYA BIOSCIENCES	18	29
274	IMMUNOCORE HLDGS	12	13
218	INSMED INC	26	52
82	MOLINA HEALTHCARE	28	20
276	STRYKER CORP	136	133
599	ZOETIS INC	134	103
		<u>1 114</u>	<u>1 214</u>
Technologie de l'information			
1 524	APPLE INC	469	568
59	APPLIED INDL TECHS	20	21
46	HUBSPOT INC	25	25
337	ORACLE CORP	151	90
82	SEMTECH CORP	8	8
245	CADENCE DESIGN SYS	102	105
86	CONSTELLATION SOFT	333	284
62	EPAM SYS INC	17	17
265	LATTICE SEMICONDUCT	23	27
1 042	ALPHABET INC	271	447
1 343	AMPHENOL CORP CLASS	131	249
56	APPFOLIO INC	17	18
967	ARISTA NETWORKS	115	174
569	DATADOG INC	100	106
573	DESCARTES SYSTEMS	78	69
201	DOCUSIGN INC	23	19
223	ENTEGRIS INC	29	26
388	GITLAB INC	30	20
566	JFROG	31	48
576	KLAVIYO INC	24	26

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Technologie de l'information (suite)			
362	META PLATFORMS INC	268	328
637	MICROSOFT CORP	378	422
75	MONDAY.COM COM	26	15
54	MONGODB INC	20	31
318	MOTOROLA SOLUTIONS	166	167
559	PAYONEER GLOBAL	6	4
288	PEGASYS SYSTEMS INC	17	24
191	RUBRIK INC	18	20
144	SYNOPSYS INC	108	93
669	TEXAS INSTRUMENTS	174	159
387	TOAST INC	19	19
393	TOPICUS.COM SUB	54	50
39	TYLER TECHNOLOGIES	33	24
		<u>3 284</u>	<u>3 703</u>
Transport aérien			
387	BOEING CO	100	115
		<u>100</u>	<u>115</u>
Total - Actions		<u>14 608</u>	<u>16 394</u>
Total - Inventaire du portefeuille		<u>113 408</u>	<u>117 020</u>

1. Information générale sur le Plan

Le Plan IDEO+ PRUDENT (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 1^{er} février 2022 entre la Fondation Kaleido (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc (le « Gestionnaire »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan IDEO+ PRUDENT promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan IDEO+ PRUDENT est un plan de bourse d'études de type individuel. En vertu d'un plan de bourse d'études de type individuel, il y a un seul bénéficiaire désigné en tout temps et celui-ci n'a pas à avoir un lien de parenté avec le souscripteur. De plus, aucune limite d'âge n'est imposée pour devenir un bénéficiaire du plan de bourse d'études. Les souscripteurs choisissent d'effectuer des cotisations uniques ponctuelles ou des cotisations mensuelles. Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales. Les cotisations et les subventions sont comptabilisées et maintenues chez le dépositaire. Les cotisations sont remboursées au souscripteur ou au bénéficiaire, tandis que le revenu tiré de ces cotisations ainsi que les subventions servent à verser des paiements d'aide aux études s'il respecte les modalités de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 19 mars 2026.

2. Information significative sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes IFRS® de comptabilité, applicables au 31 décembre 2025.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après.

La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- Le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- Le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- Le Plan mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

- **Intérêts**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

- **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un pourcentage dégressif établi par le fiduciaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,07 % (0,01 % en 2024) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

- **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au gestionnaire de fonds d'investissement et au promoteur sont de 1,65 % de l'actif sous gestion.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

- **Coûts des transactions**

Les coûts des transactions incluent les frais de traitements chargés sur chaque vente de titres, de même que les commissions sur vente remises aux courtiers. Les frais chargés sur les achats sont inclus dans le coût comptable du titre.

- **Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers**

Les dividendes versés par des sociétés américaines à des résidents canadiens sont considérés comme des revenus de source américaine et sont, par défaut, assujettis à une retenue d'impôt américaine. Le taux légal est réduit à 15 % des dividendes en vertu de la Convention fiscale Canada-États-Unis pour les REEE. Cet impôt est non récupérable.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

- **Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- **Modèle économique**

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- **Modèle économique (suite)**

La trésorerie, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti.

De nature prospective, cette méthode de dépréciation est basée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit d'un actif augmente de manière significative, une provision est calculée en fonction des pertes de crédit attendues entre les 12 mois suivant la date clôture et la vie de l'actif, tout dépendant de la phase de dépréciation. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

Les fournisseurs et autres créiteurs sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de la période terminée le 31 décembre 2025 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables.

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique entre le plan et le souscripteur, ce dernier pouvant résilier ce contrat à tout moment avant l'échéance. Ce passif est composé de l'épargne des souscripteurs, les subventions gouvernementales (SCEE et l'IQEE) ainsi que les revenus accumulés.

- **Épargne des souscripteurs**

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs.

- **Subventions gouvernementales**

Les subventions gouvernementales représentent les sommes d'argent provenant de programmes gouvernementaux qui versent des subventions sur les cotisations effectuées dans le régime enregistré d'épargne-études (REEE). La SCEE est offerte par le gouvernement fédéral et correspond généralement à un pourcentage des cotisations annuelles jusqu'à un plafond établi, tandis que l'IQEE, offert par le gouvernement du Québec, s'ajoute pour les résidents admissibles de cette province.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats (suite)

- **Revenus accumulés**

Les revenus accumulés dans un REEE représentent les gains générés par les placements (intérêts, dividendes, plus-values) qui s'ajoutent aux cotisations et aux subventions au fil du temps. Ces revenus sont destinés à financer les paiements d'aide aux études (PAE) pour le bénéficiaire lorsque les conditions d'admissibilité sont respectées.

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de la période terminée le 31 décembre 2025, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne études (IQEE) à recevoir.

4. Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

À la date d'approbation des présents états financiers, les nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations suivantes avaient été publiées mais n'étaient pas encore entrées en vigueur

- **IFRS 18 États financiers :**

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme : *IFRS 18 Présentation et informations à fournir* dans les états financiers. Celle-ci remplacera *IAS 1 Présentation des états financiers* et aura un impact sur toutes les entités qui utilisent actuellement les normes IFRS de comptabilité. L'objectif de la norme est d'améliorer la communication d'informations dans les états financiers d'une entité, en particulier dans l'état du résultat et dans les notes aux états financiers.

Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise.

Le Plan poursuit son processus de préparation à ces changements dès 2026.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers de \$ canadiens)

5. Placements

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Placements à court terme	20 409	28 934
Obligations	80 217	50 366
Actions	16 394	12 191
	117 020	91 491

6. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

7. Fournisseurs et autres créditeurs

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	402	104
Montant à payer à la Fondation Kaleido	-	5
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé	-	2
Autres	64	43
	466	154

8. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Honoraires d'administration	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Kaleido Croissance Inc.	1 970	1 389
	1 970	1 389

8. Opérations entre parties liées (suite)

Kaleido Croissance inc. (suite)

Montant à payer	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Kaleido Croissance Inc.	402	104
Fondation Kaleido	-	5
	402	109

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan IDEO+ PRUDENT. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Montant à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fondation Kaleido	47	-
	47	-

9. Instruments financiers

Juste valeur

- **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur de la trésorerie, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

- **Évaluations à la juste valeur**

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'ils estiment la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les plans de bourses d'études prennent en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif conformément à ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours de clôture. La juste valeur des placements obligataires est établie à partir des prix médians de clôture.

Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

- Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	-	20 409	-	20 409
Obligations	-	80 217	-	80 217
Actions	16 394	-	-	16 394
	16 394	100 626	-	117 020

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	-	28 934	-	28 934
Obligations	-	50 366	-	50 366
Actions	12 191	-	-	12 191
	12 191	79 300	-	91 491

Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

- **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance.

Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité ou dans des titres émis par des sociétés pourvu que ces titres aient une notation minimale BBB ou équivalente telle qu'octroyée par une agence de notation désignée.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 7,5 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2025, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
AAA	5,0	1,9
AA	54,8	51,1
A	25,6	29,0
BBB	14,6	18,0

*En excluant les placements à court terme. Les titres non catégorisés sont inclus dans la catégorie A

- **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps.

Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en majorité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides et plus le contrat se rapproche de l'échéance plus cette proportion augmente. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de liquidité (suite)**

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2025 en considérant que les souscripteurs ont la possibilité de réclamer leur épargne en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Fournisseurs et autres créiteurs	Actif net attribuable aux contrats	Total à moins d'un an
2025	466	124 696	125 162

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global.

Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse.

Voici les éléments en devises américaines détenus par le plan aux 31 décembre :

Éléments en devise américaine	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	CAD \$	USD \$	CAD \$	USD \$
Liquidité	1,0	0,7	1,1	0,8
Actions	8 985,8	6 555,3	6 700,0	4 900,0

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- Risque de taux d'intérêt (suite)**

La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2025, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 4,1 M\$ (2,5 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
Échéant à moins d'un an	20,6	36,5
Échéant entre un an et cinq ans	24,3	23,0
Échéant après cinq ans	55,3	40,5

- Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque.

Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque, de même que l'évolution entre la proportion de titres à revenus variable et de titres à revenus fixes.

Le Plan IDEO+ PRUDENT investit dans des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions américaines, généralement en détention directe, quoiqu'il soit également possible de le faire par le biais d'OPC ou de FNB. Le Plan investit également dans des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB.

Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 1,3 M\$ (1,0 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

Segments de marché	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
Communications	4,6	10,9
Consommation de produits	12,2	7,3
Consommation de services	5,3	12,4
Énergie	1,6	1,4
Finance	25,3	24,5
Immobilier	0,5	0,8
Industrie	18,9	12,1
Matériaux	0,9	1,2
Santé	7,4	7,8
Technologie de l'information	22,6	19,9
Transport aérien	0,7	1,5

Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan :

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	1 508	1 793
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser	(40)	(23)
	1 468	1 770

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	3 262	2 826
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser	(34)	(18)
	3 228	2 808

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Le Plan ne détient aucun actif en garantie des subventions à recevoir.

10. Gestion du capital

Le capital du Plan IDEO+ Prudent est constitué de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le capital du Plan est sujet à une variation quotidienne puisqu'il est continuellement assujéti à des cotisations et à des décaissements des souscripteurs et bénéficiaires. La stratégie de placement vise à investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les revenus dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible.

Cette stratégie prévoit le rajustement de la répartition de l'actif au fil des ans, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

Les politiques et procédures de gestion du capital doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Convention de plans de bourses d'études (non audité)

Pour l'exercice terminé les 31 décembre 2025

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'unités au 31 décembre 2024	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités au 31 décembre 2025	Épargne des souscripteurs	Revenus Cumulés	SCEE	IQEE
33 237	8 429	(451)	41 215	87 604	7 218	20 977	8 897

Au 31 décembre 2025, les participations au plan étaient constituées des unités administratives suivantes :

Unités administratives	31 décembre 2025
Unités administratives - titres à revenu variable	814 292,35
Unités administratives - titres à revenu fixe	4 358 909,08

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

Paiements d'aide aux études versés	31 décembre 2025	31 décembre 2024
PAE versés excluant les subventions gouvernementales et les revenus cumulés sur celles-ci	33	10

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca

